



Éric GOLD
Sénateur du
Puy-de-Dôme

Débat

« Quelle politique ferroviaire pour assurer un maillage équilibré du territoire ? »

Mardi 1^{er} février 2022 après-midi

Question d'Éric GOLD :

Monsieur le Ministre,

En matière de politique ferroviaire, le Gouvernement s'est positionné en faveur de la rénovation du réseau existant. Des engagements ont d'ailleurs été pris en ce sens sur la ligne TET Clermont – Paris pour les années à venir, ligne qui souffre souvent de retards inacceptables. Mais je voudrais aussi aborder le sujet des petites lignes du quotidien, c'est-à-dire celles qui relient les métropoles intrarégionales.

Il faut aujourd'hui plus de 2h30 en train pour relier deux métropoles d'une même région : Saint-Etienne et Clermont-Ferrand. C'est 1h de plus qu'en voiture, et pour cause : il est impossible d'effectuer ce trajet en train sans correspondance. Depuis 2016, les usagers se trouvent contraints d'utiliser l'autocar ou, plus naturellement, leur voiture, pour se rendre de Clermont à Saint-Etienne. Dans un contexte de réchauffement climatique, vous conviendrez que la dynamique n'est pas la bonne.

2016, c'est l'année de la fermeture du tronçon de cette ligne entre Thiers (dans le Puy-de-Dôme) et Boën-sur-Lignon (dans la Loire), rendant impossible la connexion entre les deux métropoles. Or, 2016, c'est aussi l'année de la création des grandes régions, qui a vu Clermont-Ferrand et Saint-Etienne reliées administrativement, quand dans le même temps elles se trouvaient « ferroviairement » déconnectées.

Lors de la suspension du tronçon de 48km, les travaux de régénération ont été estimés autour de 50 millions d'euros. Une étude de faisabilité a été lancée il y a quelques mois par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dont les conclusions tardent à se faire connaître. En réalité, la Région semble dans l'attente d'un engagement de l'Etat pour s'engager à son tour sur des dépenses d'une telle ampleur. Les deux tronçons restants (Clermont-Thiers et Boën-Saint-Etienne) sont assurés par des TER et c'est donc la Région qui en est l'autorité organisatrice. Mais l'Etat ne peut se désengager de toutes ces lignes qui maillent notre région et rendent effectives les réformes administratives qu'il a lui-même engendrées.

Monsieur le Ministre, nous sommes ici sur une voie qui renforce le maillage ferroviaire du territoire, en reliant à la fois deux métropoles et plusieurs petites villes de zone rurale.

Aussi, ma question est simple : le Gouvernement entend-il s'engager sur ce dossier pour mettre un coup d'accélérateur à la régénération tant attendue de la ligne Thiers-Boën ?

Réponse de M. Joël Giraud, secrétaire d'État chargé de la ruralité

Monsieur le Sénateur,

Vous avez commencé vos propos en saluant le programme de régénération de la ligne Clermont Fd – Paris qui est un programme extrêmement ambitieux de 760 millions d'€, sur une ligne que je connais



Éric GOLD
Sénateur du
Puy-de-Dôme

bien par ailleurs et dont je connais les quelques difficultés pour avoir cru de temps en temps que j'étais dans un train de nuit alors que j'étais dans un train de jour.

Vous m'interrogez plus spécialement sur la section Boën – Thiers qui constitue la partie centrale de la ligne Clermont-Fd – Saint Etienne qui est classée en petite ligne ferroviaire jusqu'à Saint Just à l'approche de l'agglomération de Saint Etienne. Cette section qui est la plus montagneuse fait l'objet d'une suspension des circulations depuis 2016 et un service de substitution par autocar a été mis en place. L'accord pour la relance du ferroviaire en Auvergne a été signé le 5 octobre 2020, le Président du Conseil régional avec le Premier ministre pour la période 20/22 n'a en effet prévu aucun investissement sur cette section Boën – Thiers. Le Président de la Région Auvergne Rhône Alpes a annoncé en février 2021 le lancement d'une étude pour expertiser les besoins et envisager une réhabilitation à un coût moins élevé que celui estimé jusqu'à présent. C'est en effet à la Région, qui est autorité organisatrice des transports en la matière, de définir les modalités de service sur ce tronçon, qui inclut le recours à des choix technologiques qui sont innovants, alternatifs au ferroviaire lourd et si un projet viable venait à émerger, soyez assuré Monsieur le Sénateur que l'Etat est vraiment prêt à accompagner les acteurs territoriaux dans cette démarche. Par ailleurs, les résultats de cette étude permettront d'alimenter les discussions relatives à l'élaboration du protocole d'accord Etat / Région sur l'avenir des petites lignes ferroviaires qui est en cours de négociation entre l'Etat et la Région Auvergne Rhône Alpes. Soyez assuré que si la décision est prise ainsi et si la Région suit la volonté qui est exprimée par les habitants, l'État sera au rendez-vous.

Réplique d'Éric GOLD :

Sur les petites lignes, Monsieur le Ministre, et quelle que soit l'autorité organisatrice, il faut une impulsion forte de l'Etat. Aujourd'hui, il n'y a pas de visibilité sur le projet sur cette ligne.